Hygiène sécurité et environnement

CONSEIL SUR LE RISQUE AMIANTE

Vos salariés sont susceptibles d'être exposés à l'amiante et vous souhaitez mettre en place ou améliorer la prévention concernant ce risque.

Objectifs

- Vous apporter une expertise sur la prévention du risque amiante.
- Analyse critique des documents règlementaires.

Notre intervention concrètement

- Cibler vos besoins et identifier les postes et les types de chantier exposant.
- Vous informer des exigences de la réglementation.
- Faire un état des lieux de la prévention existante.
- Vous accompagner dans la mise en place du Plan d'action.

Les plus

- Cette intervention est réalisée par un intervenant formé au risque spécifique amiante (encadrant technique sous-section 3).